



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 novembre 2002  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-septième session

Points 111, 112 et 115 de l'ordre du jour

### **Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies**

#### **Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003**

#### **Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique**

#### **Rapport de la Cinquième Commission**

*Rapporteur* : M. Haile Selassie **Getachew** (Éthiopie)

## **I. Introduction**

1. À sa 19e séance plénière, le 20 septembre 2002, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-septième session les questions intitulées « Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies », « Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 » et « Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique » et de les renvoyer à la Cinquième Commission.

2. À sa 26e séance, le 18 novembre 2002, la Cinquième Commission a examiné le premier rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, relatif aux activités du Comité consultatif pendant la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale (A/57/7)<sup>1</sup>. Les déclarations et observations faites

---

<sup>1</sup> La version définitive de ce document sera publiée en tant que *Supplément No 7* des « Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session (A/57/7) ».



au cours des débats de la Commission sur cette question sont consignées dans le compte rendu analytique correspondant (A/C.5/SR.26).

3. À la même séance, sur la proposition du Président et en l'absence d'objection, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre note avec satisfaction du rapport susmentionné du Comité consultatif et a prié le Secrétaire général de porter ce rapport à l'attention des chefs de secrétariat des institutions spécialisées et des fonds et programmes concernés (voir par. 4).

## **II. Recommandation de la Cinquième Commission**

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

### **Activités du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pendant la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale**

L'Assemblée générale décide de prendre note avec satisfaction du premier rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, relatif aux activités du Comité consultatif pendant la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale<sup>1</sup>, et prie le Secrétaire général de porter ce rapport à l'attention des chefs de secrétariat des institutions spécialisées et des fonds et programmes concernés.

---